NIMES UNIVERSITE
CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 11 MARS 2025

DÉLIBÉRATION N°2025-13

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu le décret n° 2024-842 du 16 juillet 2024 portant création de Nîmes Université et approbation de ses statuts ;

Membres du conseil en exercice ayant voix délibérative :	31
Membres présents ayant voix délibérative ou voix consultative :	33
Membres présents ayant voix délibérative :	25
Dont Membres représentés ayant voix délibérative :	3
Quorum :	16

Le conseil d'administration de l'EPE Nîmes Université a pris la délibération suivante à l'unanimité :

La création du diplôme d'université « Neuroprism » est approuvé conformément au document annexé.

Fait à Nîmes le 11 mars 2025

Le président de Nîmes Université

Benoît ROIG

Le Président de l'université de Nîmes
Benoît ROIG

Signé électroniquement par : Benoit Roig
Date de signature : 12/03/2025
Qualité : Président de Nîmes Université

Classée sous la référence : 2025-13 Publiée sur le site de Nîmes Université le : 14/03/2025 Transmis au recteur le : 14/03/2025 Affichée sur le site Vauban de l'université durant 2 mois	Modalités de recours contre la présente délibération : En application des articles R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du président de l'université de Nîmes et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes.

Fiche d'opportunité – Création d'un Diplôme d'Université

D.U. NEUROPRISM

Neurosciences, **P**sychologie, **R**isques

&

Intelligence Artificielle, **S**anté **M**entale

(Médecine, Pharmacie)

Recherche et Appuis Croisés en Santé Mentale à partir des Neurosciences, de la Psychologie et de la Médecine

Utilisation de l'intelligence artificielle et les médicaments

Responsable NIMES UNIVERSITE

Nom : COMPAN
Prénom : Valérie
Statut : Titulaire (PR)
Département d'appartenance : Faculté des Sciences
Mail : valerie.compan@unimes.fr

Nombre d'heures

Le D.U. NEUROPRISM s'organise en deux parcours

- Parcours initiatique
  Heures présentielles : **55 heures -** Nombre HETD : **52,5 HETD**
- Parcours renforcé
  Heures présentielles : **50 heures -** Nombre HETD : **48,5 HETD**

*La première année, seul le parcours initiatique sera mis en place de manière sur 5 jours ouvrés, suivi d'un week-end.

Niveau de qualification attendu en entrée du D.U.

Le D.U. inclut deux parcours ouverts aux scientifiques, médecins, pharmaciens, psychologues, ingénieurs en sciences, infirmier.ères (…) en activité professionnelle : un parcours initiatique (PI) et un parcours renforcé (PR). Le parcours renforcé est accessible après avoir validé le parcours initiatique.

Un public d'étudiants pourra être accueilli en complément du public en activité professionnelle (une fois la jauge minima atteinte) : des doctorants.es et post-doctorants.es pourront être inscrits.es, et à titre exceptionnel des étudiants.es de masters ou licences niveau L3 en sciences, biotechnologie (M2 préférentiellement) ou psychologie (parcours LAS préférentiellement) s'ils et si elles justifient d'un très bon niveau académique. Les parcours paramédicaux seront tout aussi considérés.

Nombre d'inscrits à minima et effectif maximum autorisé

Un nombre minimal de 12 inscrits en activité professionnelle devra être atteint pour chaque parcours pour permettre leur ouverture.
Une fois la jauge des 12 personnes inscrites, les étudiants.es pourront être inscrits.es au nombre maximal de 5 étudiants (inscrits en doctorats (2d ou 3ème année), master (M1/M2), ou licence (L3)).

Période de déroulement de la session

Chaque parcours peut être ouvert dès l'obtention du nombre minimal d'inscrits professionnels requis.

Coût de la formation

- Parcours Initiatique : PI
  Public FC : 1750 €
  Etudiant.e.s (le cas échéant) : 500 €

- Parcours Renforcé : PR
  Public FC : 1600 €
  Etudiant.e.s (le cas échéant) : 500 €

Exceptionnellement pour la 1ère promotion en raison d'une organisation dérogatoire :

- Parcours initiatique : PI
  Public FC : 1800 €
  Etudiant.e.s (le cas échéant) : 500 €

Contexte et positionnement du D.U. – besoins / public visé

NIMES UNIVERSITE inclut 5 FACULTES dont la FACULTE DES SCIENCES où des professionnels des secteurs privés et publics dispensent les fondamentaux en sciences, sciences humaines en s'inscrivant dans la pluridisciplinarité orientée sur les études de risques. Ici, l'axe proposé est celui d'une évaluation, prévention et suivi des risques d'atteintes du corps, des cerveaux par l'environnement. Les risques pris surviennent de la petite enfance aux âges certains. Notre proposition est d'associer nos savoirs actuels d'accompagnement à des outils récents d'aides à nos pratiques dont l'intelligence artificielle. Les

regards croisés des professionnels réunis nous permettront de former un nouveau socle des savoirs pour mieux appréhender l'émergence de la maladie mentale au sein de la cité.

NIMES UNIVERSITE propose cette formation dispensée en deux périodes de formations. Une période initiatique et une période renforcée pour soutenir les professionnels de la santé et des mondes paramédicaux et ingénieurs afin d'évaluer **les facteurs risques d'une vulnérabilité du cerveau et des répercutions sociétales pour mieux prévenir les maladies mentales. Une possibilité pour éviter et prévenir les risques est, notamment mais pas seulement, l'utilisation de moyens biotechnologiques innovants. Ces moyens sont des aides aux diagnostics, à l'évaluation par l'anticipation et la prévention. Ainsi, la formation rend accessible et simple l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les champs de la vulnérabilité physique et mentale.**

Cette formation utilise résolument les enseignements fondamentaux des sciences du cerveau (neurosciences) liées à la psychologie (étude de l'être biologique en relation), la psychiatrie dont la modernité s'inscrit dans celle de la médecine. Ainsi, le défi de mieux comprendre le comportement humain au sein d'une société à risque implique une formation aux regards croisés.

Comment les polluants de l'eau influencent-il notre cerveau (activité cérébrale) ?
Comment suivre la prescription de nos médicaments ?
Depuis quand de l'enfance à l'âge adulte s'installe les perturbations mentales ?
Comment prévenir le radicalisme de nos enfants de nos écoles à l'Université ?
Comment l'intelligence artificielle entre-t-elle dans nos pratiques ?

Cette formation est initiée et dirigée par :

- **Valérie COMPAN,**
  Professeur des Universités, de classe exceptionnelle de NIMES UNIVERSITE
  Spécialisée en NEUROSCIENCES
  COUNCIL EUROPE de la Société Internationale de la Recherche sur la Sérotonine pour 2 mandats successifs (8 ans 2023-2015).
  Directrice de groupe et d'équipe CNRS/INSERM (1998 – 2013, Rang A+ 2009-2013)
  Directrice des recherches du groupe BRAINS'LABORATORY de NIMES UNIVERSITE
  C.E.O. de B4D partenaire d'IBM et de NIMES UNIVERSITE, centrée sur l'innovation scientifique.

Validation scientifique de la formation :

- **Nacer RAIS** est un éminent psychologue de la Maison des adolescents de Nîmes, spécialisé en particulier dans l'insertion des enfants dans les écoles,
- **Harry KISSILEFF** est un éminent professeur spécialisé en maladies métaboliques de l'Université de Columbia, rattaché à l'Hôpital du Mount-Sinaï de New-York.
- **Allan GELLIEBTER** est éminent un professeur en psychologie de l'Hôpital du Mount-Sinaï de New-York.
- **Hervé BOKOBZA** est un éminent docteur en psychiatrie, à l'origine des 39 en France, et a été chargé des états généraux de la Psychiatrie
- **Sandie CHOQUART** est présidente du Conseil scientifique de l'entreprise B4D de NIMES UNIVERSITE, une éminente spécialiste en innovations biotechnologiques, notamment liées aux maladies du système immunitaire et neurologique.

- **Denis DAVID** est un éminent Professeur de l'Université de PARIS-SACLAY, spécialisé en neurosciences et en pharmacologie, notamment lié à l'imagerie cérébrale.
- **Jean-Pierre DESCAMPS** est un éminent chef d'entreprise, spécialiste de l'Intelligence Artificielle et spécialisé dans le traitement des données à grande échelle.

Déroulement et maquette détaillée du D.U.

Le D.U. se déroulera suivant deux parcours :

Parcours Initiatique (PI, 55 h) décliné en 7 modules dispensés en 7 jours :
5 jours clôturés de 2 jours de séminaires

➢ *PI - Module 1 – UE 1*	Risques et Cerveau niveau 1 : approches par les *neurosciences*	J1 – 8 HCM
➢ *PI - Module 2 – UE 2*	Usages et utilité de l'intelligence artificielle dans nos pratiques	J2 – 4 HCM 4 HTD
➢ *PI - Module 3 – UE 3*	Ateliers pratiques	J3 7 HTP
➢ *PI - Module 4 – UE 4*	Risques et Cerveau niveau 1 : *approches par la médecine et la psychologie*	J4 8 HCM
➢ *PI - Module 5 – UE 5*	Ateliers pratique de prévention Et/ou Immersion association Feu Vert	J5 6 HTP
PI - Module 6 – UE 6	*Vendredi – soir :* ***arrivée des inscrits colloque – Conférence*** *Permanence d'arrivée pour l'équipe d'organisation.*	J5 2 h
➢ *PI - Module 7 – UE 7* *Séminaire* *C.C.U* **INITIATIC LEVEL IN NEURAL HEALTH & ARTIFICIAL INTELLIGENCE** *(INHAI)*	***Synthèse numérique*** *de séminaires suivie d'une validation de la formation, et d'une conférence en soirée.* **Ce séminaire donne droit à un Certificat de Compétences Universitaire (C.C.U.) labellisé INITIATIC LEVEL IN NEURAL HEALTH & ARTIFICIAL INTELLIGENCE (INHAI)** **NB* - Année 1 : le Module 7 du *Parcours Initiatique* est remplacé par le colloque international du *Parcours Renforcé*.**	J6-J7 *Sam.* *Dim.*

*Pour la première promotion (année 2025), les 2 jours de séminaires nationaux seront remplacés par le colloque international du parcours renforcé (PR-module 7).

Parcours Renforcé (PR, 50 h) décliné en 7 modules dispensés en 7 jours (5 jours clôturés de 2 jours d'un colloque international) :

➢ *PR - Module 1 – UE1*	Risques et Cerveau niveau 2 : *approches par les neurosciences*	J1 8 HCM
➢ *PR - Module 2 – UE2*	Innovations biotechnologiques : médicament et dispositifs médicaux	J2 6 HCM, 2 HTD
➢ *PR - Module 3 – UE3*	Ateliers pratiques	J3 – 6HTP
➢ *PR - Module 4 – UE4*	Risques et Cerveau niveau 2 : approches par la médecine et la psychologie	J4-J5 9 HCM
➢ *PR - Module 5 – UE5*	Ateliers de prévention : mise en pratiques Et/ou *Immersion – maison des Adolescents ou CHU* (*) dont 1 h est dispensée en conférence du vendredi soir pendant les inscriptions colloque.	J5 9 h *
PI - Module 6 – UE 5 - 6	*Vendredi – soir :* ***arrivée des inscrits colloque – Conférence (cf. * supra)***	J5 - 1 h
➢ *PR - Module 7 – UE7 C.C.U* ***REINFORCED LEVEL SANTE NEURALE & INTELLIGENCE ARTIFICIELLE*** *(RNHAI)*	***Colloque International*** **Ce colloque donne droit à un Certificat de Compétences Universitaire (C.C.U.) labellisé** **REINFORCED LEVEL IN NEURAL HEALTH & ARTIFICIAL INTELLIGENCE (RNHAI)**	2 jours - 14 heures

Les inscriptions des stagiaires du D.U. au colloque sont pris en charge par le D.U. L'hébergement et les frais de déplacement des orateurs et oratrices du colloque (module 7 du parcours PR du D.U.), dès lors qu'ils sont vacataires du D.U., sont également pris en charge.

Les charges d'organisation et de réalisation du colloque (buffet, réservations de salles, invitations et rémunérations éventuelles des conférenciers, ..) seront assumées par l'événement en lui-même, par les recettes qui seront ramenées par les inscriptions à l'événement.

Evaluation

L'obtention du D.U. est conditionnée à une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 par parcours; et à un taux d'assiduité de 100% à l'exception d'absences justifiées et argumentées.

Parcours initiatique

Intitulé de l'UE	coefficient	MCC *	Rattrapage Oui / Non	Compensation Oui / Non
PI - Module 1 – UE 1	3	Terminal 2 h	Oui	Oui
PI - Module 2 – UE 2	3	Terminal 2 h	Oui	Oui
PI - Module 3 – UE 3	3	Rapport pratique	Non	Non
PI - Module 4 – UE 4	3	Oral tests cliniques	Non	Non
PI - Module 5 – UE 5	3	Rapport pratique	Non	Non
PI – Module 6 – UE 6	2	Oral tests cliniques	Non	Non
PI – Module 7 – UE 7 C.C.U. INHAI*	2	Terminal 1 h	Oui	Oui

CCU *INITIATIC LEVEL IN NEURAL HEALTH & ARTIFICIAL INTELLIGENCE

Parcours Renforcé

Intitulé de l'UE	coefficient	MCC *	Rattrapage Oui / Non	Compensation Oui / Non
PR - Module 1 – UE 1	3	Terminal 2 h	Oui	Oui
PR - Module 2 – UE 2	3	Terminal 2 h	Oui	Oui
PR - Module 3 – UE 3	3	Rapport pratique	Non	Non
PR - Module 4 – UE 4	3	Oral tests cliniques	Non	Non
PR - Module 5 – UE 5	3	Rapport pratique	Non	Non
PR – Module 6 – UE 6	2	Oral tests cliniques	Non	Non
PR – Module 7 – UE 7 C.C.U. RNHAI*	2	Terminal 1 h	Oui	Oui

CCU * REINFORCED LEVEL IN NEURAL HEALTH & ARTIFICIAL INTELLIGENCE

MCC : modalité de contrôles des connaissances (contrôle continu ou terminal / devoir sur table / oral / rapport)

Evaluation financière

Pour un nombre de 12 inscrits professionnels

Parcours initiatique - PI :

Dépenses	
HETD maquettes Aux taux chargés en vigueur pour les titulaires et vacataires publics et privés Exception pour les vacataires Psychologues (Nacer RAIS, Christelle aveline LEBON, Harry KISSILEFF et Allan GELIEBTER) Taux horaire net 60 euros/ heure **REH** : 15 HETD aux taux horaires chargés en vigueur **Séminaires** : 2 jours de conférenciers 21 HETD	**4745 €**
FONCTIONNEMENT **Hébergement :** Le coût prévoit un nombre de nuitée défini selon le jour d'arrivée jusqu'à la fin du parcours pour les vacataires étrangers et hors département. **Restauration :** Petit déjeuner : 2 petits-déjeuners au tarif moyen de 5.50€ par personne + 15€ frais livraison Déjeuner et diner : (forfait CROUS 10 euros) et diner (Forfait de 20 euros) *Hors repas séminaire.* Séminaire : 2 petits déjeuners au tarif moyen de 5.50€ par personne + 15€ frais livraison 2 déjeuners buffet (20€/ personne / déjeuner) 1 dîner « gala » (45€/personne) ***Le coût comprend la part des 16 intervenants et la part du stagiaire*** Transport : - 1 aller-retour pour les intervenants étrangers et hors département (Paris, Lyon et Hyères) - 3 aller-retours pour les intervenants locaux ((1) pour formations - (2) pour colloques)	**3434 €** **411€** **900€** **1900€** ***En fonction des tarifs en vigueur estimé à 4800 €***
Frais de gestion : 30% du total des coûts	**4810 €**
TOTAL Dépenses	**21 000€**

Recettes	
Total recettes pour 12 stagiaires professionnels pour Un coût d'inscription à 1750 euros	**21 000 €**

Pour un nombre de 12 inscrits professionnels

Parcours renforcé - PR :

Dépenses	
HETD maquettes Aux taux chargés en vigueur pour les titulaires et vacataires publics et privés Exception pour les vacataires Psychologues (Nacer RAIS, Christelle aveline LEBON) Taux horaire net 60 euros/ heure **REH** : 15 HETD aux taux horaires chargés en vigueur	**3347 €**
FONCTIONNEMENT **Hébergement :** Le coût prévoit un nombre de nuitée défini selon le jour d'arrivée jusqu'à la fin du parcours pour les vacataires étrangers et hors département. **Restauration :** Petit déjeuner : 2 petits-déjeuners au tarif moyen de 5.50€ par personne + 15€ frais livraison Déjeuner et diner : (forfait CROUS 10 euros) et diner (Forfait de 20 euros) *Hors repas séminaire.* ***L'ensemble des repas et collations pendant le colloque ne sont pas pris en charge dans le coût de la formation*** **Transport :** - 1 aller-retour pour les intervenants étrangers et hors département (Paris, Lyon et Hyères) - 3 aller-retours pour les intervenants locaux ((1) pour formations - (2) pour colloques)	**2492 €** **411€** **2430€** *En fonction des tarifs en vigueur estimé à* **3200€**
Frais de gestion : 30% du total des coûts	**3000 €**
Colloque : frais d'inscription 360€ / stagiaire	**4320 €**
TOTAL Dépenses	**19 200 €**

Recettes	
Total recettes pour 12 stagiaires professionnels pour Un coût d'inscription à 1600 euros	**19 200 €**

De façon dérogatoire pour la première promotion :

Pour un nombre de 12 inscrits professionnels

Parcours initiatique - PI :

Dépenses	
HETD maquettes Aux taux chargés en vigueur pour les titulaires et vacataires publics et privés Exception pour les vacataires Psychologues (Nacer RAIS, Christelle aveline LEBON, Harry KISSILEFF et Allan GELIEBTER) Taux horaire net 60 euros/ heure **REH** : 15 HETD aux taux horaires chargés en vigueur	**3686 €**
FONCTIONNEMENT **Hébergement :** Le coût prévoit un nombre de nuitées selon le jour d'arrivée jusqu'à la fin du parcours pour les vacataires étrangers et hors département. **Restauration :** Petit déjeuner : 2 petits-déjeuners au tarif moyen de 5.50€ par personne + 15€ frais livraison Déjeuner et diner (forfait CROUS 10 euros) et diner (Forfait de 20 euros) . ***Les repas pendant le colloque ne sont pas pris en charge dans le coût de la formation*** **Transport :** - 1 aller-retour pour les intervenants étrangers et hors département (Paris, Lyon et Hyères) - 3 aller-retours pour les intervenants locaux ((1) pour formations - (2) pour colloques)	**3483 €** **900 €** **411 €** *En fonction des tarifs en vigueur estimé à* **4800 €**
Frais de gestion : 30% du total des coûts	**4000 €**
Colloque : frais d'inscription 360€ / stagiaire	**4320 €**
TOTAL DEPENSES	**21 600€**

Recettes	
Total recettes pour 12 stagiaires professionnels pour Un coût d'inscription à 1800 euros	**21 600€**